



Les Jeux de la XVII^e Olympiade à Rome — 1960

Le président du Comité International Olympique, les membres du Comité International Olympique, la chancellerie du Comité International Olympique sont littéralement bombardés de demandes pour l'obtention de billets d'entrée aux Jeux de Rome. Nous désirons informer ceux que cela concerne que toutes ces demandes sont inutiles. Les billets peuvent être achetés aux agences désignées dans chaque pays par le Comité Organisateur. Seules ces agences sont en mesure de satisfaire les demandes qui leur seront adressées. C'est peine perdue que de vouloir intervenir ailleurs. Même le Comité Organisateur demandera aux intéressés de s'adresser à ces agences, qui ont été précisément organisées

à cet effet. Toutes demandes adressées à la chancellerie du Comité International Olympique ne recevra aucune suite pour la simple raison que l'organisation elle-même est entre les mains du Comité Olympique National Italien à Rome. Nous nous excusons par avance de ne plus pouvoir répondre aux innombrables demandes qui nous sont adressées. Merci de bien vouloir nous comprendre... et de bien vouloir comprendre nos amis romains. Autre information: Il ne sera imprimé AUCUN BILLET GRATUIT (exception faite des cartes officielles: Comité Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales, Comité International Olympique, athlètes et presse).

27 PAYS AU PENTATHLON

Au 31 août dernier, date de clôture des inscriptions, le Comité Organisateur a reçu l'inscription de vingt-sept nations au Pentathlon Moderne. Les dix-sept nations suivantes participeront à cette épreuve avec le nombre de concurrents maximum: Argentine, Autriche, Brésil, Chili, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Mexique, Pologne, Roumanie, Etats-Unis, Suède, Suisse, Hongrie et U.R.S.S.

Des dix pays dont les noms suivent n'ont engagé qu'un seul concurrent: Afrique du Sud, Australie, Belgique, Danemark, Japon, Maroc, Portugal, Espagne, Tunisie et Uruguay.

TOURNOI DE WATER-POLO

Les nations qui devront participer au Tournoi Olympique de water-polo ont été désignées au cours de l'Assemblée de la Fédération Internationale de Natation Amateur dont les travaux se sont déroulés les 19 et 20 septembre 1959 dans les locaux du Foro Italico à Rome, sous la présidence de M. Jan De Vries. Sur les 16 nations admises au Tournoi, sept le seront d'office, à savoir: Hongrie, U.R.S.S., Yougoslavie, Italie, Hollande, Etats-Unis et Allemagne.

Les autres équipes européennes, réparties en groupes, disputeront des tournois éliminatoires; *groupe A*: Egypte, Grèce, Bulgarie; *groupe B*: Roumanie, Autriche, Pologne;

groupe C: Suède, Belgique, Grande-Bretagne
groupe D: France, Espagne, Maroc.

Dans chaque groupe, chacune des équipes devra rencontrer les deux autres; le vainqueur de chaque groupe disputera le Tournoi Olympique. En outre, prendront également part au Tournoi les deux premières équipes des championnats sud-américains ainsi que l'équipe gagnante du match Australie-Nouvelle-Zélande.

Au cours de la même réunion, il a été décidé, en fin, d'admettre d'office le Japon et l'Afrique du Sud.

JOURNALISTES AUX JEUX

Les journalistes accrédités aux Jeux de la XVII^e Olympiade sont arrivés au terme de leur première phase. Presque tous les Comités Nationaux Olympiques, en effet, ont sélectionné les demandes qui leur sont parvenues et ont distribué aux Agences de Presse et aux journaux de leur pays respectif le contingent des cartes de presse qui leur a été assigné.

La seconde phase a débuté. Le service de presse des Jeux adressera à chaque agence ou journal régulièrement accrédité par les Comités Nationaux Olympiques un questionnaire qui servira à faire connaître d'une manière officielle le nom des journalistes que l'on désire accréditer. Seuls les agences et les journaux qui, choisis par les Comités Nationaux Olympiques respectifs, feront parvenir au Comité Organisateur des Jeux

le questionnaire dûment rempli dans les délais prescrits, pourront être officiellement représentés aux Jeux de Rome.

Une fois en possession de ces questionnaires, le service de presse adressera ensuite un second questionnaire à chaque journaliste accrédité: l'intéressé devra y indiquer les facilités désirées pour son travail et il pourra ainsi bénéficier des dispositions prévues en sa faveur pour le logement et l'accomplissement de sa tâche.

A NAPLES POUR LE YACHTING

De nombreux travaux se poursuivent actuellement à Naples dont le baic sera le théâtre des épreuves olympiques de yachting; une partie d'entre eux concerne la construction des nouveaux hôtels qui fourniront à l'équipement hôtelier actuel de 1000 à 1200 lits supplémentaires.

L'« Ente Provinciale per il Turismo » (Office Provincial au Tourisme) de la ville a également pris l'initiative de compléter l'équipement hôtelier par des logements chez les particuliers, tant à Naples que dans les centres les plus proches, réputés d'ailleurs pour leur grand intérêt touristique.

DURÉE DU VILLAGE OLYMPIQUE

Le Village Olympique sera officiellement ouvert le 25 juillet 1960 et ses hôtes pourront y habiter jusqu'au 20 septembre, au plus tard.

En ce qui concerne l'installation à Naples des concurrents aux épreuves olympiques de yachting, ceux-ci seront logés dans les hôtels: la différence entre les 8 dollars fixés et le tarif exigé par l'hôtel sera prise en charge par le Comité. Organisateur; ces logements seront à la disposition des concurrents à partir du 10 août et jusqu'au 10 septembre au plus tard.

EXPOSITION OLYMPIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE SPORTIVE

L'Exposition Olympique de la photographie sportive continue à recevoir l'adhésion de la part des Comités Nationaux Olympiques dont vingt-neuf d'entre eux l'ont à ce jour confirmée: ces pays sont énumérés ci-dessous suivant la date d'arrivée de leur adhésion:

Mexique, Espagne, France, Viet-Nam, Grande-Bretagne, U.R.S.S., Allemagne, Hong Kong, Suisse, Etats-Unis, Luxembourg, Japon, Suède, Finlande, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Irlande, Egypte, Autriche, Yougoslavie, Roumanie, Kenya, Belgique, Danemark, Nigeria, Iran, Bulgarie, Equateur.

Onze comités ont fait savoir qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de participer à l'Exposition pour des raisons techniques; de nombreux autres dont certains appartenant à des pays où l'art de la photographie est hautement traditionnel, n'ont pas fait connaître jusqu'à présent, leur décision.

Conformément au Règlement adressé depuis longtemps à tous les Comités Olympiques les œuvres dont celui-ci fixe le nombre et les dimensions devront parvenir pour le 31 mars 1960, au plus tard.

Nous rappelons que l'envoi d'œuvres photographiques à même d'illustrer des actions ou des expressions s'inspirant des traditions olympiques est strictement limité à 10 photos en blanc et noir et à 10 en couleurs.

Ainsi que cela a déjà été publié, ces œuvres seront exposées à l'intérieur du nouveau Palais du Sport à l'E.U.R., le long du vaste couloir annulaire accédant à la grande salle centrale.

ART ET JEUX OLYMPIQUES

Le Comité de l'Art des Jeux de la XVII^e Olympiade s'est réuni sous la présidence du Prof. De Angelis d'Ossat, directeur-général des Antiquités et Beaux-Arts. Après avoir exprimé sa satisfaction quant au choix de l'affiche officielle due au prof. Armando Testa qui a remporté le concours établi par le Comité Organisateur, il a décidé que l'« Hymne au Soleil », de Mascagni, serait l'hymne de clôture des Jeux de Rome et que plusieurs mesures tirées de sa première partie composeraient la sonnerie olympique.

L'AFFICHE OFFICIELLE DES JEUX DE ROME

L'affiche officielle des Jeux de la XVII^e Olympiade. Œuvre du peintre Armando Testa, elle a été retenue par le Comité Organisateur à cause de la nouveauté de son expression graphique et de l'idée qui s'en dégage. Surmontée d'une reproduction moderne du fameux *chapiteau du Belvédère* qui orne les palais du Vatican, la colonne romaine provient certainement des Thermes de Caracalla, où elle embellissait, à n'en pas douter, l'une des monumentales colonnes des palestres.

Le chapiteau représente l'apothéose d'un athlète vainqueur qui, selon la coutume

romaine, se couronne de sa main droite en tenant dans sa main gauche la palme de la victoire: autour de lui des personnages revêtus de la toge l'acclament.

La Louve romaine, précédemment choisie comme symbole officiel de l'Olympiade romaine, surmonte le chapiteau. Et c'est ainsi que l'ornement d'une installation sportive vieille de dix-huit siècles a fourni le motif de l'affiche officielle qui célébrera les Jeux de la XVII^e Olympiade.

100 000 LITS

**à la disposition des visiteurs olympiques,
qui seront probablement au nombre
de 200 000**

Au cours d'une réunion tenue par le conseil municipal de la Ville Eternelle avec les délégués du Comité Organisateur des Jeux de Rome, il a été annoncé que les logements étaient assurés à 100 000 candidats spectateurs pour la grande manifestation de 1960.

Aux 30 000 chambres d'hôtel et pensions, soit environ 50 000 lits disponibles, il a été possible d'ajouter 12 000 lits mis à la disposition des visiteurs par les différents instituts religieux de Rome, les 10 000 lits d'un nouveau

« motel » actuellement en construction et 8 000 lits offerts à ce jour par les habitants en réponse à l'appel du maire de Rome.

En ajoutant les possibilités des nombreux campings permanents qui entourent Rome, on arrive au chiffre de 100 000 lits pour les visiteurs. A ce jour, les demandes de logements parvenues des diverses agences touristiques du monde ne dépassent pas les 45 000 lits. On sait qu'il n'est possible d'acquérir des billets pour les Jeux qu'à condition de démontrer que l'on a déjà réglé la question de son séjour.

Bien que l'on s'attende à ce que le chiffre des demandes dépasse les 200 000, on espère que beaucoup de visiteurs régleront la question de leur séjour en louant des appartements aux particuliers. En août et début septembre, très nombreux sont les Romains qui partent en villégiature et qui seront heureux de payer leurs vacances en cédant leur appartement à des visiteurs olympiques.

Aux pessimistes, les organisateurs rappellent que, durant l'Année Sainte 1950, Rome a supporté un excédent de population de 250 000 personnes grâce à la bonne volonté générale. Il faut aussi tenir compte que la majorité des provinciaux italiens qui seront à Rome pour les Jeux iront se loger chez des parents ou des amis.



TIMBRES OLYMPIQUES ITALIENS EN VUE DES JEUX DE 1960.

(N. d. l. R.) Nous saisissons cette occasion pour nous recommander auprès des Comités Olympiques de nous adresser les timbres olympiques pouvant être émis dans leur pays: ils sont destinés au Musée Olympique du Comité International Olympique à Lausanne. A l'avance nous les en remercions.